



BSH Electroménager est titulaire d'une licence pour Siemens, marquée déposée par Siemens AG.

de 80€
à 300€
remboursés*

Du 1^{er} juin au 31 juillet 2026,

de 80€ à 300€ remboursés

sur une sélection de réfrigérateurs et congélateurs

Siemens*



*Offre limitée aux **3 200 premiers participants**.
Consultez le compteur de participations et les modalités
en scannant le QR code

Siemens Electroménager

SIEMENS

Règlement de l'opération n°33152

« De 80 € à 300 € remboursés sur une sélection d'appareils Froid Siemens »

Offre limitée à 3 200 participations

1. Société organisatrice

La société BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros, dont le siège social est situé au 26 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro B 341 911 790 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle intitulée « de 80 € à 300 € remboursés sur une sélection d'appareils Siemens » - Opération n°33152 (Ci-après « l'Opération »). Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par Siemens AG. L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement de l'Opération

En participant à l'Opération, vous reconnaissez que vous avez lu et accepté le présent règlement, et que vous répondez à toutes les conditions d'éligibilité qui y sont décrites.

3. Personnes concernées

Cette Opération est ouverte à tout consommateur qui respecte les conditions suivantes :

- Être une personne physique majeure capable ;
- Ne pas être salarié de BSH ou du/des revendeurs qui bénéficient de l'Opération ;
- Résider en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Avoir acheté entre le **01/06/2026 et le 31/07/2026 inclus**, et dans la limite de 3 200 participants, un appareil neuf parmi la liste des références ci-dessous détaillées chez un de nos revendeurs participant à l'Opération ;
- S'être fait livrer l'appareil concerné par l'Opération à une adresse située en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Respecter les formalités de participation décrites ci-dessous.

4. Formalités de participation

- **ACHETEZ** en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco un appareil Siemens neuf parmi la liste des références ci-dessous détaillées entre le 01/06/2026 et le 31/07/2026 inclus chez un de nos revendeurs participants ;

Références éligibles à l'offre	Montant de remboursement
KF96DPXEA - KF96RSBEA	300 €
KF96NAXEA - KF96NVPEA - KG39NAIAU - KG39NEIAF - KG49N4XAF	200 €
GI81NHNEO - KB96NSDDO	180 €
GI81NECEO - GI81NSCEO - GS36NAXCG - GS58NAWCV - GS58NAWDV - GS58NAWEV - KG49NAIBG - KI86NEDDO - KI86NSDBO - KI86NSDCO - KI86NSDDO - KI87SSDEO - KS36NAXCG - KU21WAHGO	150 €
KI81REDDO - KI81RSDCO - KI81RSDDO - KI81RSOEO - KI82LSDDO	130 €
GS36NEICM - GS36NEWCM - GS36NFIEV - GS36NGXEV - GS36NVICG - KG36N2LCF - KG36NEXAG - KG36NVIAG - KG36NVIBG - KG36NVXBG - KG39NVIAG - KG39NVIBG - KG39NVICG - KG39NVIDG - KG39NVXAG - KG39NVXCG - KG49NVIAG - KG49NVIDG - KG49NVXCG - KG49NVXDG - KG49NXXEA - KI51FADEO - KI72LADEO - KI86SADEO - KS36NEICM - KS36NEWCM - KS36NVICG - KS36NVWCG	100 €
GI11VADEO - GI21VADEO - GU21NADEO - KI31RSDD1 - KI41REDD1 - KI41RSDD1 - KI42LSDD1 - KI77SADEO - KU21RADEO - KU22LADDO	80 €

- **RENDEZ-VOUS SUR LE SITE** <https://refrigeration-ete-2026.offre-promotionnelle.fr/> entre le 01/06/2026 et le 31/07/2026 inclus, afin de vérifier le compteur de participations. Offre réservée aux 3 200 premiers participants.

Il est impératif de s'enregistrer sur la plateforme en ligne au plus tard le 31/07/2026, dans la limite des 3 200 participations, pour que la participation soit reconnue comme valide, même si toutes les informations à compléter ne sont pas renseignées, vous pourrez finaliser votre participation ultérieurement.

- **COMPLÉTEZ LE BULLETIN DE PARTICIPATION DISPONIBLE EN LIGNE** au plus tard le 31/07/2026 inclus sur le site internet <https://refrigeration-ete-2026.offre-promotionnelle.fr/> en indiquant vos coordonnées personnelles, IBAN/BIC et la référence du/des produit/s achetés qui bénéficie/nt de l'Opération.

- **TÉLÉCHARGEZ UNE PHOTO DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE** de votre appareil qui contient les références E-NR (composée de lettres/chiffres), FD Date et numéro de série. La plaque signalétique se trouve à l'intérieur ou au dos de votre appareil. Pour vous aider à localiser la plaque signalétique de votre appareil, rendez-vous sur : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/nos-services/aide-en-ligne/plaque-signalétique>. Si vous ne disposez pas encore de votre appareil, vous pouvez sauvegarder votre participation en ligne en cliquant, dès le début de votre enregistrement, sur le bouton « Je sauvegarde ma participation en attendant de recevoir mon produit » et revenir ultérieurement pour compléter votre dossier dès réception de votre appareil.

- **TÉLÉCHARGEZ VOTRE PREUVE D'ACHAT** (facture ou ticket de caisse). **Entourez impérativement** la référence exacte du produit concerné, la date d'achat et l'enseigne.

Si vous n'avez pas reçu votre/vos appareil/s et votre facture avant le 31/07/2026, vous pouvez sauvegarder votre participation en ligne avant le 31/07/2026, dans la limite de 3 200 participations, et la compléter ultérieurement. Vous recevrez alors un email de confirmation. Dès réception de votre/vos appareil/s et/ou de votre facture, vous pourrez cliquer sur le lien situé en bas de l'email de confirmation pour compléter et finaliser votre inscription. Toutefois, votre inscription doit être finalisée sur la plateforme en ligne au plus tard le 31/08/2026. Veuillez noter que si votre facture est datée après le 31/07/2026, il est impératif de fournir un justificatif (bon de commande ou email de confirmation de la part de votre revendeur) attestant de la commande effectuée entre le **01/06/2026 et le 31/07/2026 inclus**.

- **RÉPONDEZ AUX QUESTIONS** posées sur votre expérience d'achat.

- **VALIDEZ VOTRE PARTICIPATION.**

5. Conditions générales

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de dix (10) à douze (12) semaines environ à réception et validation de votre dossier complet et conforme.

Offre non cumulable avec toute autre opération portant sur le/s même/s produit/s. Frais de participation non remboursés. Offre limitée à une seule participation par foyer (même nom et/ou même adresse) et à un appareil par famille de produit (1 réfrigérateur, 1 congélateur).

Si le Participant achète plusieurs appareils éligibles à l'Opération, il est possible de cumuler les remboursements si et seulement si les factures sont téléchargées sur un seul document lors du téléchargement des justificatifs. L'achat de plusieurs appareils n'a pas besoin d'être simultané mais il est indispensable d'enregistrer les appareils dans une seule et même participation. Si le Participant enregistre plusieurs participations, une seule participation sera étudiée, les autres participations seront automatiquement classées en statut « doublon », même si les factures ne concernent pas les mêmes appareils.

En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total de l'appareil pour lequel l'offre s'applique (prix indiqué sur votre facture à l'exclusion de tous frais, frais accessoires, frais de livraison, etc..).

Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée. Les documents que vous communiquez pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. La Société Organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. La Société Organisatrice pourra annuler l'Opération s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique, dans le cadre de la participation à l'Opération ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation à l'Opération. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le remboursement aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Toute participation frauduleuse pourra donner lieu à des poursuites et à une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison et une amende de 45 000 euros.

Sans préjudice de l'application des dispositions d'ordre public relatives à la prescription légale, **aucune réclamation auprès de BSH Electroménager et relative à la désignation du participant ne sera prise en compte si elle parvient à BSH au-delà du 31/10/2026.**

6. Responsabilité de la Société Organisatrice

Dans l'hypothèse où la Société Organisatrice se trouverait dans l'impossibilité de permettre au participant de bénéficier de sa dotation, de manière partielle ou intégrale, notamment en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté (notamment en cas d'homonymes), ou si les circonstances l'exigent, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler la présente Opération si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés. Il est rappelé aux participants qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Par conséquent, en cas de dysfonctionnement du réseau Internet (notamment encombrement du réseau, actes de malveillance) ou de problèmes informatiques (notamment liés à l'acheminement de courrier électronique, contamination par d'éventuels virus ou intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'Opération), la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tout dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

7. Données personnelles

Les informations recueillies sur le site d'inscription font l'objet d'un traitement de données personnelles et sont destinées à la Société BSH Electroménager, responsable de traitement, située 26 avenue Michelet 93400 Saint-Ouen, aux fins de la gestion et l'exécution de l'Opération. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de trois années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire. Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securite@highco-data.fr. Pour obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et l'exercice des droits dont vous disposez, vous pouvez consulter la politique de confidentialité des données de BSH Electroménager sur le site internet : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/juridique/politique-protection-des-donnees>

Si vous avez donné votre consentement à recevoir de la prospection commerciale par voie électronique, vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription indiqué en bas du mail que vous avez reçu.

Les données collectées sont indispensables pour participer à l'Opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit d'effacement ou d'opposition avant la fin de l'Opération seront réputées renoncer à leur participation.

8. Litige

La loi applicable est la loi française. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents. Pour toute question concernant cette Opération, vous pouvez consulter la FAQ de l'offre : <https://refrigeration-ete-2026.offre-promotionnelle.fr/faq> ou consulter le site internet <https://conso.highco-data.fr>. Enfin, dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.

Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr>